



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 30 SEP. 2008

Scanné le _____

08-INT-130

INTERPELLATION

Pas de réunion récente du conseil consultatif pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie, pourquoi ?

Mis en place par le Département de l'intérieur et de la santé publique, le Conseil consultatif pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie a tenu sa séance constitutive le 12 novembre 1996. Il est composé d'une soixantaine de membres, dont notamment les membres de la Commission cantonale pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie. Son rôle est de débattre des évolutions relatives à la toxicomanie et d'examiner les projets importants qui s'y rapportent avant que la Commission cantonale ne les propose au Conseil d'Etat. Le Conseil consultatif se réunissait deux fois par an auparavant. Or, force est de constater que cet organe ne s'est plus réuni depuis mai 2006.

Je pose donc les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1- Le Conseil d'Etat a-t-il décidé de modifier les structures mises en place pour prévenir et lutter contre la toxicomanie?
- 2- Quand le Conseil d'Etat envisage-t-il de réunir à nouveau le conseil consultatif ?
- 3- Pour quelle(s) raison(s) n'y a-t-il pas eu de réunions du Conseil consultatif depuis le printemps 2006 ?

Catherine Labouchère
députée
le 30 septembre 2008

Ne souhaite pas développer

ok
luy